



SNES-FSU Aix-Marseille

Le mercredi 4 janvier 2017

**Pour un classement ZEP des lycées de Marseille:  
La mobilisation se poursuit.**

Le SNES-FSU Aix-Marseille soutient les professeurs et personnels de vie scolaire mobilisés pour obtenir le classement en Education Prioritaire des lycées anciennement ZEP. Après une mobilisation significative pour un jour de rentrée, mardi 3 janvier 2017, à l'appel de l'intersyndicale académique, plusieurs lycées sont encore aujourd'hui concernés par des mouvements de grève, dont les lycées généraux et technologiques Diderot, Saint-Exupéry et Victor Hugo.

Avec l'intersyndicale académique constituée des syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP), de FO (SNETAA, SNLC), de la CGT, de SUD, du SIAES, de la CNT, nous appelons à amplifier le mouvement jeudi 5 janvier 2017 en réunissant des assemblées générales dans chaque lycée pour décider collectivement des formes de l'action. Une manifestation aura lieu à 10 h 30 du Collège Versailles, Marseille 3°, jusqu'à la DSDEN 13 boulevard Nedelec.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, trois lycées généraux et technologiques et 17 lycées professionnels, pour l'essentiel sur Marseille, étaient anciennement classés ZEP et demandent à entrer dans le nouveau dispositif REP issu de la relance de l'éducation prioritaire qui ne concerne depuis 2014 que les écoles et les collèges. D'autres établissements ont des caractéristiques comparables et pourraient être concernés par un élargissement du classement.

Le problème des lycées de l'éducation prioritaire est un révélateur des lourdes questions éducatives et sociales qui sont posées à l'agglomération marseillaise. C'est le sens du choix du Collège Versailles comme point de départ de la manifestation des Lycées ZEP jeudi. Dans une ville fortement marquée par des logiques de ségrégation urbaines, sociales ou scolaires, où la population scolaire est en forte augmentation démographique, où le recours à l'école privée est massif, il y a urgence à investir dans le développement du système éducatif public de la maternelle à l'université : rénovation des locaux, ouvertures d'établissement, encadrement, périmètre de l'éducation prioritaire, offre de formations, transports scolaires, équipements sportifs, offre culturelle et pratiques artistiques, sécurité de nos jeunes dans l'espace urbain et à proximité des établissements scolaires...

L'allocation de 200 postes supplémentaires à la rentrée 2017 est un premier acquis des luttes menées par les personnels mais qui reste significativement en-deçà des besoins et des attentes. La responsabilité des collectivités territoriales est également questionnée.

Aussi, dans le prolongement de l'action des lycées de l'éducation prioritaire, le SNES-FSU Aix-Marseille appelle à la mise en place d'un plan urgence en faveur du système éducatif de l'agglomération marseillaise.

Pour un système éducatif public, gratuit et laïque à la hauteur des défis actuels, nous sommes tous concernés.